

SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA CÔTE-DE-GASPÉ QUI SE TIENDRA À L'HÔTEL DE VILLE DE GASPÉ, LE MERCREDI 10 AVRIL 2024 À 17 H

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 10 avril 2024 et inscription à affaires nouvelles, s'il y a lieu
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 mars 2024

A) Gestion financière et administrative et ressources humaines

4. Acceptation des déboursés du mois de mars 2024
5. Renouvellement du contrat d'entretien ménager
6. Modification au calendrier des réunions régulières 2024

B) Développement socioéconomique

7. État des programmes d'aide financière
8. Dossiers d'investissement

C) Autres dossiers

9. Demande d'ajustement du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique
10. Entente sectorielle de développement en matière de relance du secteur culturel pour le rayonnement de la Gaspésie
11. Reconnaissance de la proposition du Plan régional de développement du territoire public – Section récréotourisme de la Gaspésie
12. Adoption des redditions de comptes de l'Alliance pour la solidarité Gaspésie – Ressources humaines 2023-2024
13. Affaires nouvelles :
 - a)
 - b)
14. Période de questions pour le public
15. Ajournement ou levée de la séance